

Module de formation continue Cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal Metaltec Suisse Chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal Metaltec Suisse

## **Module 1 Technique**

1.2 Connaissances des matériaux et technologie des procédés

## Identification des modules pour le module de formation continue

continue	
Compétences opérationnelles	<ul> <li>A Planifier et traiter des projets</li> <li>B Diriger et mettre en œuvre l'exécution technique</li> <li>C Piloter et contrôler des projets</li> </ul>
Description du module	Le module partiel « Connaissances des matériaux et technologie des procédés » transmetles bases permettant à la cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal/au chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal d'utiliser les documentations courantes sur les systèmes de construction métallique en fonction de la situation en tenant compte des spécifications, des conditions-cadres de construction, des normes et des directives pertinentes. Dans ce cadre, les directives techniques doivent également être incluses, et les propriétés des matériaux et les techniques de fixation doivent être prises en considération.
Critères de performance	<ul> <li>Décrire les normes en vigueur, les méthodes d'essai et la classification qui en résulte, les déclarations de performance, les justificatifs et les marquages dans le domaine des fenêtres, des portes et des portails.</li> <li>Utiliser correctement les systèmes de fenêtres, de portes et de portails disponibles en fonction des performances exigées, des exigences du maître d'ouvrage et des situations.</li> <li>Appliquer les exigences relatives à l'automatisation des portes, des portails et des fenêtres conformément aux prescriptions et le tableau des portes.</li> <li>Exécuter les prestations de service, de maintenance et d'entretien conformément aux instructions de maintenance et de montage des différents systèmes.</li> <li>Comprendre les caractéristiques et les domaines d'application des différents systèmes de façade, ainsi que leur classification, leurs mises en œuvre, leur transport et leur montage.</li> </ul>

Comprendre les domaines d'utilisation des systèmes de matériaux de collage, d'étanchéité et d'isolation dans la construction métallique, sous forme solide et liquide, et décrire les conditions-cadres d'une application efficace. Planifier les collages, les étanchéifications et les isolations prévus conformément aux directives de traitement des fabricants. Connaître les directives et les propriétés du verre et du verre isolant et les prendre en considération dans le stockage, la mise en œuvre et le montage. Décrire la tolérance des différents types de verre et matériaux d'étanchéité. Comprendre les principales directives et fiches techniques dans la construction métallique et la construction de façades ainsi que dans les corps de métier annexes. Comprendre les propriétés des différents supports et décrire les effets des tolérances/des mouvements de construction. Décrire les domaines d'application des systèmes de montage, les appliquer en fonction de la situation et des prescriptions et déterminer les moyens de fixation à l'aide d'un logiciel de conception. Comprendre les systèmes de fenêtres, de portes et de portails Contenus de la formation Comprendre les systèmes de façades Planifier correctement les matériaux de collage, d'étanchéité et d'isolation Utiliser correctement le verre et le verre isolant Comprendre les fiches et directives techniques Déterminer la technique de fixation et les moyens d'assemblage Durée de la formation Le module dure 70 heures La durée mentionnée s'entend sans l'attestation de compétence. L'attestation de compétence est évalué par une note réussi ou non Attestation de compétence réussi. Les organismes de formation déterminent la forme sous laquelle l'attestation de compétence est achevée. Niveau Module de formation continue / Certificat de l'association Validation comme certificat Cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal Metaltec Suisse de module Chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal Metaltec Suisse Condition d'admission Aucune

Voies o	de droit
---------	----------

Les organismes de formation établissent les dispositions relatives à l'évaluation des performances, aux attestations de compétences et aux recours à titre définitif dans les lignes directrices/les guides des institutions.